

Association de Culture Berbère

La lettre

Association de Culture Berbère Paris

Décembre 2022 /Janvier 2023



Œuvre de l'artiste Claks. A voir jusqu'à l'été 2023 dans le tunnel des Tuileries (l'expo réunit dix autres artistes européens)

Jin, Jiyan, Azadî* - Femme, vie, liberté

* Slogan féministe kurde.

La liberté de porter ou de ne pas porter le voile, voilà aujourd'hui à quoi se résume les commentaires en France de certains cercles féministes, à propos du mouvement de contestation des femmes iraniennes. Autrement dit, chez les ayatollahs, au nom de la liberté, les Iraniennes devraient avoir le droit de refuser le voile et, sous le ciel incertain de la République, les femmes, dites musulmanes, ont tout autant la liberté de porter le même voile. La militante et députée tout terrain Sandrine Rousseau résume: « les femmes iraniennes demandent à être libres de s'habiller [sic] comme elles le souhaitent. Ce que l'on doit poser dans le débat politique à mon sens, c'est la liberté des femmes, la liberté, l'immense liberté [sic] des femmes, et le fait que la colère contre les contraintes et les assignations des femmes peut devenir révo-

lution, on le voit en Iran. Ce que je veux dire par là, c'est que la liberté de s'habiller comme on veut, elle est valable en Iran comme en France. » (France Inter, 3 octobre)

Ainsi, liberté de ne pas porter le voile et liberté de le porter : même combat !?

Comme le rappelait une musulmane signataire d'une tribune contre le voile parue le 22 octobre 2019 dans Marianne :

« Ils me font rire doucement, ces journalistes et hommes bien-pensants qui vivent dans les beaux quartiers et prônent la liberté. Quand vous êtes une femme, que vous vivez dans les quartiers et que huit femmes sur dix portent [le voile], je peux vous dire que la liberté de choix est toute relative. Si vous ne le portez pas, vous êtes mise au ban. Cela s'est institué par-

► ► ►

LA CITATION

“ Si l'amour n'est pas possible entre nous, que reste-t-il ? L'autre voilé d'un sac noir privatise un peu de l'espace de la rue. (...) Avec celui qui ne laisse rien paraître, je ne peux avoir que des rapports raisonnables, et rien n'est plus erratique que la raison. Que nous reste-t-il, si nous ne pouvons nous désirer, au moins du regard ? La violence ? ”

Alexis Jenni, *L'Art français de la guerre*, Gallimard, 2011



tout, dans les écoles, les associations, la rue » (Europe 1, 26 octobre 2019)

Le « en même temps » macronien semble ruisseler (à défaut des revenus) jusque dans les têtes de certains cercles de gauche puisque le voile serait symbole d'oppression là, symbole de liberté ici... On peut ergoter sur le courage des Iraniennes et des Iraniens, contextualiser et relativiser la portée de leurs revendications dans le pré-carré national – ou de classe – un fait demeure : la contrainte ne pèse pas sur la tête des adeptes du voile, mais bien sur celles qui, pour avoir la paix, sont obligées de le porter ! Bien sûr, il paraîtrait que ce serait en toute liberté que les femmes portent le voile : par goût, mode, convictions et autre « liberté ». Mieux : le voile est... « juste un embellissement ». « Il y a plein de motivations pour porter un voile, et il y en a qui portent des voiles qui sont juste un embellissement en fait », affirmait S.Rousseau sur LCP le 4 novembre 2021.

Pas pour toutes ! Cathy Bernheim, figure historique du MLF, rappelait justement que « Tant qu'il y a des femmes dans le monde qui doivent mettre un voile alors qu'elles ne le veulent pas, je considère que le voile est un système d'oppression comme un autre. Les filles qui prétendent faire de l'antiracisme en soutenant le voile, elles se trompent de cible » (Charlie Hebdo, 2 mars 2020). N'y aurait-il qu'une femme obligée

de le porter qu'il faudrait s'en inquiéter. C'est bien parce que la contrainte, l'obligation, la menace pèsent sur les filles (de plus en plus jeunes) et les femmes qui souhaitent se présenter tête nue et libre qu'il faut ici soutenir et relayer les revendications des Iraniennes, et sans tortiller. En étant clair. En finir avec cette confusion qui consiste à faire croire que le combat féministe pourrait se confondre avec le droit de porter le voile et surtout, car là est le fond de l'affaire : en finir avec l'aliénation par la religion - et le voilement est le premier symbole de la domination du religieux sur les corps des femmes et sur ... les esprits de beaucoup. Que la religion

reste à sa place ! Le sociologue Smaïn Laacher

« ce n'est pas tant le « voile » que les femmes veulent éradiquer et faire disparaître à jamais de la société iranienne, mais l'imposition de la norme cléricale dans l'espace privé et public »

a mille fois raison quand il écrit dans le Monde du 2 novembre dernier que « ce n'est pas tant le « voile » que les femmes veulent éradiquer et faire disparaître à jamais de la société iranienne, mais l'imposition de la norme cléricale dans l'espace privé et public. Au-delà du hijab et

du degré de visibilité des cheveux féminins, ces manifestantes et manifestants ne supportent plus le désir pathologique du pouvoir cléricale et de sa police des mœurs de contrôler la vie quotidienne des citoyens en s'ingérant constamment dans leur vie et en punissant les écarts aux conventions religieuses ». Cette bataille ne se mène pas qu'en Iran.

MH

Ils ont dit

« Il est très difficile de prédire la suite, car la répression continue, le pouvoir ne recule devant aucun meurtre. Ces jours-ci, je vis au rythme de l'Iran, avec l'excitation, les joies, les peurs et les pleurs de mon peuple. J'essaie d'élever la voix, parce que c'est tout ce que je peux faire. J'aimerais, tout particulièrement, exhorter les pays occidentaux à sortir de leur mutisme. L'ampleur des crimes est telle qu'il faut une pression internationale plus forte sur le régime.»

Chahla Chafiq, Reporterre, 30 septembre 2022

« La chute du voile en Iran devrait un jour être comparée à la chute du mur de Berlin, et là ce sont des millions d'iraniennes qui vont enfin, et après, quarante années de réclusion sous la République islamique se sentir libres dans la rue et dans leurs têtes. Depuis la mort de Mahsa Amini, elles affrontent les balles et meurent pour faire tomber cette misère islamique dont les Mollahs ou la "Charia" les affublent, une camisole de force, alors qu'en France, des demeurés exigent, orbi et orbi, qu'on laisse les filles se voiler, par respect de la liberté. »

Mohamed Kacimi, post FB du 3 décembre 2022

« Ces jeunes Iraniens veulent vivre leur vie comme ils l'entendent, qu'ils soient religieux ou pas. Ils ne veulent pas que l'État s'en mêle. Ils ne sont pas tant contre la religion que pour un État laïque ».

Homa Hoodfar, La Presse (Canada), 16 octobre 2022

« Pendant que les femmes iraniennes brûlent leur foulard, les réseaux des Frères musulmans en France lancent une offensive pour l'imposer à l'école en contournant la loi sur les signes religieux de 2004. »

Valérie Toranian, Revue des deux mondes, 26 septembre 2022

Bulletin d'adhésion

Nom Prénom

Profession

Adresse

CP et ville

E-mail Tél

Je règle aujourd'hui la somme de : € à l'ordre de l'ACB

Adhésion : à partir de 30€ Soutien : 100€ ou + Membre bienfaiteur : à partir de 300€

A retourner avec votre règlement à ACB : 37 bis rue des Maronites - 75020 Paris - Tél : 0143582325

Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre don qui vous ouvrira droit à une réduction d'impôt



L'exil ou la prison

Le 11 novembre était jour d'examen pour l'Algérie : comme tous les quatre ou cinq ans, le Conseil des droits humains (CDH) de l'ONU planchait à Genève sur la situation des États de l'ONU au regard des droits de l'homme : l'Algérie a essuyé les critiques des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Allemagne. La France se montrant plus clémente.

Même si ces remontrances resteront sans effets, Alger n'a sans doute guère apprécié que la représentante américaine lui demande d'abroger les amendements de l'article 87 bis du Code pénal qui « *contiennent une définition exagérément vaste du terrorisme* », et de libérer « *les journalistes, défenseurs des droits humains et ceux qui sont détenus en vertu de cette disposition* ». Adoptés en juin 2021, ces amendements assimilent désormais à du « *terrorisme* » ou à du « *sabotage* » tout appel à « *changer le système de gouvernance par des moyens non constitutionnels* » et de « *cesser de harceler journalistes et défenseurs des droits humains et de retirer les accusations d'atteinte à l'unité nationale* ». Réforme liberticide, puisque depuis, le pays compte quelque 250 détenus d'opinion, souvent accusés de terrorisme. Le Royaume-Uni et l'Allemagne ont aussi demandé aux autorités algériennes de mettre fin aux discriminations visant les femmes et de respecter les libertés d'expression. Dans Le Monde du 11 novembre, les journalistes Mustapha Kessous et Madjid Zerrouky ont rencontré Saïd Salhi, Aïssa Rahmoune et Salah Dabouz, des militants des droits humains, contraints de fuir leur pays « *pour échapper à l'emprisonnement et sauver leur vie* ». « Saïd Salhi, emblématique vice-président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) a fui son pays, sans bruit, le 23 juin. « *Je n'avais jamais pensé quitter l'Algérie* », souffle-t-il. (...) Saïd Salhi est le symbole de ce recul et d'« *une saignée que vit l'Algérie en ce moment*, reconnaît Hakim Addad, cofondateur du Rassemblement Actions Jeunesse (RAJ), qui a dû, lui aussi, quitter le pays pour la France, en décembre 2020. *Journalistes, magistrats, avocats et militants des droits humains partent ou tentent de partir. La fermeture et la répression sont telles que plus rien n'est faisable sans risquer l'arrestation, alors nous nous exilons pour parler et agir d'ailleurs.* »

Si, peut-être pour donner le change, début



Amara Mazi, Jamila Loukil, Kamira Nait Sid

« La fermeture et la répression sont telles que plus rien n'est faisable sans risquer l'arrestation, alors nous nous exilons pour parler et agir d'ailleurs »

novembre le tribunal de Dar El Beida a libéré une vingtaine de détenus d'opinion, il ne faut pas oublier, qu'au même moment, des interpellations ou des condamnations avaient lieu ailleurs en Algérie. Ne pas oublier qu'à l'instar de Amara Mazi, de Kamira Nait Sid, ou encore de Ramzi Derder, Okba Toulmit, Oussama Medaci et Aïssam Messadia, contre qui le parquet a requis 20 ans de prison au procès qui s'est ouvert le 10 novembre, quelques 250 hommes et femmes sont enfermés dans les geôles algériennes pour délit d'opinion, pour leur soutien à des citoyens victimes d'arbitraire, pour avoir manifesté ou arboré un drapeau amazigh. Ne pas oublier que les arrestations, les détentions en préventive, les intimidations et l'acharnement judiciaire frappent des centaines de citoyens algériens à l'instar de l'universitaire Kaddour Chouicha et des journalistes Jamila Loukil et Saïd Boudour, membres de la Ligue algérienne des droits de l'homme.

Enfin, le 24 novembre, un tribunal algérien a condamné à mort 49 personnes pour le lynchage en 2021 en Kabylie de Djamel Bensmail accusé à tort de pyromanie. Ces peines devraient être commuées en prison à vie en raison d'un moratoire sur les exécutions, en vigueur depuis 1993. L'annonce du verdict a provoqué une grande émotion, notamment à Larbaâ Nath Irathen d'où sont originaires la plupart des accusés. Le 27 novembre, un rassemblement des familles des prisonniers, en présence d'élus, s'est tenu sur la stèle Abane Ramdane pour exprimer leur émotion et dire « *non à ce verdict injuste* ». Un courrier a été adressé aux autorités compétentes pour que soit réexaminé les dossiers des « *dits accusés* » et le président de l'APC a lui-même adressé une lettre au ministre de la Justice, l'exhortant à faire réviser le procès.

Vingt-huit autres prévenus poursuivis dans le cadre de cette affaire ont été condamnés à des peines allant de deux à dix ans de prison et 17 autres ont été acquittés. Les avocats de la défense ont tous fait appel des jugements prononcés.

Yennayer 2023

Les rendez-vous à ne pas rater !

L'ACB vous concocte une programmation d'exception à l'occasion de Yennayer 2023, le nouvel an berbère que nous célébrerons ensemble les 14, 15 et même le 25 janvier 2023.

Au programme : projection d'un documentaire, rencontre littéraire et... retour de la fête et de la danse - pour nos adhérents - après deux ans de privation pour cause de confinement.



Hommage à Kamel Hamadi en présence du maestro !

Les festivités commenceront le **samedi 14 janvier 2023 à partir de 15h00** par un hommage au grand - et humble ! - Kamel Hamadi.

Une pépite sera offerte avec la projection d'un documentaire inédit sur le parcours et l'œuvre de cet artiste autodidacte, auteur compositeur de quelques 2000 chansons, de pièces de théâtre et autres opérettes et qui a travaillé avec toutes celles et tous ceux qui comptent sur la scène artistique depuis plus de 60 ans.

La projection se fera en présence de Kamel Hamadi soi-même !

Accompagné, en prime, de ses amis, le poète et parolier Ben Mohamed et de Hamid Salimi (thérapeute - chercheur et formateur en ethnopsychiatrie).



TameYra – La fête

Le lendemain le **dimanche 15 janvier 2023**, c'est un autre artiste, fidèle ami de l'ACB, qui vous régalerà : Saïd Axel-fi fêtera, une fois de plus, avec sa troupe d'Idebale, au son des ghaïtas, tbal et bendir, la nouvelle année. Entre deux prestations de la troupe, « notre » Dj Lambarek, Marzouk Mechiche et Madjid Seghir assurreront l'ambiance. Cet après-midi de festivités est réservée aux adhérent.e.s de l'ACB.

Vient de sortir

Le nouvel album de Saïd Akhelfi

Berceuses berbères



Littérature

Le **25 janvier 2023 à 19h00**, Aumer U Lamara présentera en compagnie de Karim Kherbouche son dernier roman *Tased-darit* (Achab, 2022). Le récit est d'une terrible actualité : Waâli, le narrateur, est un militant démocrate qui fuit la répression policière dans la grande ville et se réfugie, parmi les siens, dans son village. Il se rappelle alors l'existence d'une cache, taillée dans la falaise, utilisée par les ancêtres combattants (une résistance de 2000 ans...). Caché, terré Waâli réfléchit et observe la société autour de lui, la machine policière mise en branle pour le retrouver... A la clairvoyance de Waâli, s'opposent la fourberie et l'affairisme des serviteurs de l'Etat policier. L'incursion dans l'imaginaire amazigh (des temps anciens) trace une ligne de continuité vers un présent et un futur incertain que les hommes peuvent affronter..

Pas de jaloux ! Afus deg fus

33 - Rocher de Palmer "La voix des racines"

Les trois sœurs Ammour (Nadia, Samia et Naïma) réunies au sein du groupe *Tighri Uzar* et l'humoriste Kamel Abad fêteront Yennayer, le samedi 14 janvier 2023 à 20h30 au Rocher de Palmer à Cenon.

1 rue Aristide Briand, 33150 Cenon
Infos et réservation : 05 56 74 80 00
et <https://lerocherdepalmer.fr>

75 - Cirque Electrique

L'Association Tajmâat At Sellam en France organise le samedi 14 janvier 2023 et pour la première fois un concert au Cirque Electrique à Paris (Pl. du Maquis du Vercors, 75020 Paris)

Vente : *L'Atmosphère*, 1 Rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas ou *Le Paris-Flandre*, 24 av. de Flandre, 75019 Paris.

Contact : athsellam.village@gmail.com
ou 06 45 51 47 17

85 - La Roche-sur-Yon

L'Association Culturelle Berbère 85 vous convie à assister au nouvel an berbère le 21 janvier 2023 à 19h00 à la Salle des Fêtes du Bourg sous la Roche, 80 Rue Emile Baumann, 85000 La Roche-sur-Yon. Cette soirée sera animée par Akli D. Le repas sera composé d'une chorba, un couscous, gâteaux berbères et thé à la menthe « le tout fait maison ».

<https://www.helloasso.com>
Contact : <http://acb85.cleasite.fr>